Motion votée lors de la séance du 5 mars 2011, à l'unanimité des membres présents de la SFAC :

La Société française d'archéologie classique exprime sa vive préoccupation à l'égard des travaux de restauration en cours à l'amphithéâtre de Fréjus, qui risquent d'aboutir à une oblitération des vestiges. Elle rappelle qu'il s'agit d'un monument majeur du patrimoine romain sur le sol national et elle demande aux autorités compétentes de procéder à une évaluation des conséquences des travaux, en vérifiant leur réversibilité ainsi que l'accessibilité et la visibilité des structures antiques, dont dépendent la valeur patrimoniale et l'intérêt scientifique et historique du monument.